

Pour une pragmatique linguistique et textuelle

Autor(en): **Adam, Jean -Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1988)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JEAN-MICHEL ADAM

POUR UNE PRAGMATIQUE LINGUISTIQUE ET TEXTUELLE

Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume (la longueur approximative d'un tout discursif), la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif qui, ensuite, dans le processus de la parole, dévidera ses différenciations. Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible.

(M. Bakhtine, 1984, p. 285)

Comme le présent ouvrage en est la preuve, les textes ne sont en aucune façon l'objet propre du linguiste. Historiens, psychanalystes, spécialistes de l'exégèse en parlent depuis longtemps. De plus, stylisticiens, poéticiens et sémioticiens s'intéressaient aux textes quand la linguistique limitait encore volontairement son propos au mot et à la phrase¹. Si, depuis près de vingt-cinq ans, la théorie du texte s'est largement développée dans les pays anglo-saxons, il n'en va pas de même dans le domaine francophone, où le terrain a surtout été occupé par les recherches de

1. Il suffit de citer Barthes pour *Le plaisir du texte* (Seuil, 1973), et surtout son article « (Théorie du) Texte » de l'encyclopédie *Universalis* ; Gérard Genette pour son *Introduction à l'architexte* (Seuil, 1979) ; mais aussi les essais plus anciens de J.-L. Houdebine dans *Théorie d'ensemble* du groupe Tel Quel : « Première approche de la notion de texte » (Seuil, 1988) et de J. Kristeva : « Le texte et sa science » (in *Semeiotike, recherches pour une sémanalyse*, Seuil, 1969).

sémiotique et d'analyse de discours, auxquelles il faut ajouter l'herméneutique de Paul Ricœur. Le récent *Essais d'herméneutique II* (1986) de ce dernier constitue certainement l'une des plus stimulantes tentatives de définition du texte.

Si, pour rester dans le domaine qui est le mien, je recherche une tradition linguistique d'approche d'une telle question, le nom de Bakhtine vient le premier à l'esprit². Au début d'une étude consacrée au « problème du texte »³, il commence par reconnaître qu'il ne peut parler de cet objet ni en linguiste, ni en philologue, ni en littéraire et il situe d'emblée son propos « dans les sphères limitrophes, aux frontières de toutes les disciplines mentionnées, à leur jointure, à leur croisement » (1984, p. 311). Entreprendre de parler en linguiste du texte, c'est, en effet, se trouver en présence d'un objet pluridisciplinaire et être confronté inévitablement aux limites d'une discipline constituée. Ainsi, confronté à la célèbre réplique de Sganarelle à la scène 2 de l'acte V du *Dom Juan* de Molière, est-il possible d'aborder linguistiquement une telle suite textuelle ?

- (1) SGANARELLE. — O Ciel ! qu'entends-je ici ? Il ne vous manquait plus que d'être hypocrite pour vous achever de tout point, et voilà le comble des abominations. Monsieur, cette dernière-ci m'emporte et je ne puis m'empêcher de parler. Faites-moi tout ce qu'il vous plaira, battez-moi, assommez-moi de coups, tuez-moi, si vous voulez : il faut que je décharge mon cœur, et qu'en valet fidèle je vous dise ce que je dois. Sachez, Monsieur, que tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se brise ; et, comme dit fort bien cet auteur que je ne connais pas, l'homme est en ce monde ainsi que l'oiseau sur la branche ; la branche est attachée à l'arbre ; qui s'attache à l'arbre suit de bons préceptes ; les bons préceptes valent mieux que les belles paroles ; les belles paroles se trouvent à la

2. Pour un bilan des tendances récentes, voir le n° 46-47 de *Degrés* (Bruxelles, 1986) et, pour une introduction très générale, T.A. van Dijk : « Le texte : structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte », p. 63-93 de *Théorie de la littérature* (A. Kibédi-Varga éd., Picard, Paris, 1981) et son article « Texte » du *Dictionnaire des littératures de langue française* (J.-P. de Beaumarchais, D. Couty, A. Rey éd., Bordas, 1984).

3. Essai écrit entre 1959 et 1961, publié près de vingt ans plus tard et traduit en français en 1984 seulement.

cour ; à la cour sont les courtisans ; les courtisans suivent la mode ; la mode vient de la fantaisie ; la fantaisie est une faculté de l'âme ; l'âme est ce qui nous donne la vie ; la vie finit par la mort ; la mort nous fait penser au Ciel ; le Ciel est au-dessus de la terre ; la terre n'est point la mer ; la mer est sujette aux orages ; les orages tourmentent les vaisseaux ; les vaisseaux ont besoin d'un bon pilote ; un bon pilote a de la prudence ; la prudence n'est point dans les jeunes gens ; les jeunes gens doivent obéissance aux vieux ; les vieux aiment les richesses ; les richesses font les riches ; les riches ne sont pas pauvres ; les pauvres ont de la nécessité ; nécessité n'a point de loi ; qui n'a point de loi vit en bête brute ; et par conséquent, vous serez damné à tous les diables.

DOM JUAN. — O beau raisonnement !

SGANARELLE. — Après cela, si vous ne vous rendez pas, tant pis pour vous.

Si le « raisonnement », ironiquement qualifié par Dom Juan, paraît effectivement absurde et comique, comment expliquer linguistiquement cet effet ? Une analyse linguistique peut-elle décrire les stratégies énonciatives de Sganarelle et de Dom Juan ?

Autant de questions qui se posent également, dans un autre champ discursif, à la lecture d'une annonce publicitaire de ce type :

(2) [§1] **IL ETAIT UNE FOIS...**

... un charmant petit pays.

[§2] **Avec beaucoup de châteaux. Des collines verdoyantes, des forêts millénaires, des ruisseaux enchanteurs. Avec des habitants accueillants, joyeux et gourmets.**

[§3] **Ils sont là, au cœur de l'Europe ; si près de chez vous. Car le plus beau de l'histoire, ce pays existe vraiment !**

.....

**LE GRAND DUCHE DE
LUXEMBOURG**

OFFICE NATIONAL DU TOURISME LUXEMBOURGEOIS

B.P. 1001 L 1010 LUXEMBOURG

d'introduire ici des points de vue étrangers à la linguistique » (*id.*). Ces difficultés et tentations sont probablement responsables du fait qu'il désigne, près de trente-cinq ans plus tard, son travail sur « les problèmes du texte » comme une « analyse philosophique » située dans une zone frontière entre littérature, philologie et linguistique.

En repartant volontairement de propos déjà anciens mais fondateurs de Bakhtine, je me propose de signaler quelques-uns des déplacements que la linguistique textuelle est obligée d'opérer, et surtout quelques-unes des limites qu'elle est tenue de se fixer pour espérer dire quand même quelque chose d'un objet qu'elle doit faire passer du statut de corpus (l'énoncé comme objet empirique matériel) à celui d'objet théorique. Afin de répondre à ce qui reste, pour le linguiste, une question essentielle — *l'analyse linguistique « pure » est-elle encore possible quand sont franchies les limites morpho-syntaxiques de la langue comme système ?* —, j'étudierai ensuite dans le détail les deux textes cités.

1. LE « DISCOURS » EST-IL UN OBJET LINGUISTIQUE ?

Il est utile de partir, avec Bakhtine, d'une observation générale sur la compétence linguistique : « Apprendre à parler, c'est apprendre à structurer des énoncés (parce que nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et, encore moins, bien entendu, par mots isolés). Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques) » (1984, p. 285). A travers la notion de « genres du discours », ce qui est avant tout souligné, c'est l'existence de pratiques discursives réglées. Si « tous nos énoncés disposent d'une *forme* type et relativement stable, de *structuration d'un tout* », c'est parce que nous avons appris, en même temps que notre langue maternelle, des « formes types d'énoncés ». Quels sont, au juste, ces « genres du discours » et ces « formes types d'énoncés » ? Faut-il distinguer les *textes* des *discours* ? Bakhtine ne pose pas ces questions et, développant une théorie de la compétence discursive, il ajoute :

Le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours — pour une intelligence réciproque entre locuteurs, ces derniers sont aussi indispensables que les formes de langue. Les genres du discours, comparés aux formes de langue, sont beaucoup plus changeants, souples, mais, pour l'individu parlant, ils n'en ont pas moins une valeur normative : ils lui sont donnés, ce n'est pas lui qui les crée. C'est pourquoi l'énoncé, dans sa singularité, en dépit de son individualité et de sa créativité, ne saurait être considéré comme une combinaison absolument libre des formes de langue (1984, p. 287).

Si ces remarques déterminantes peuvent nous servir de point de départ, il reste à nous demander quelles régularités transphrastiques peuvent être linguistiquement observées et aussi ce que sont exactement ces « genres du discours ». Tout en notant l'existence de « types relativement stables d'énoncés », Bakhtine insiste sur leur extrême mobilité ; la diversité du dialogue quotidien, du récit familier, de la lettre, de l'exposé scientifique, du commandement militaire standardisé ou des discours de la propagande (publicitaire et politique) a pour conséquence une dilution des traits communs qui peut expliquer le fait que le problème général de ces « genres du discours » n'ait jamais été posé en linguistique (1984, p. 266).

En fait, cette liste de types manifeste clairement qu'il serait nécessaire, pour penser tous les paramètres de la discursivité, de disposer d'un modèle assez puissant pour articuler discours et institutions, capable de décrire le « système de rapports » qui, « pour un discours donné, règle les emplacements institutionnels des diverses positions que peut occuper le sujet d'énonciation » (Maingueneau, 1984, p. 154). L'unité d'analyse devenant moins le discours qu'« un espace d'échanges entre plusieurs discours » (*id.*, p. 11), ceci m'incite à situer le *discours* dans le cadre des « formations discursives » de Foucault (1969, p. 153). Dans cette perspective, les « genres du discours » de Bakhtine pourraient probablement être envisagés dans leur dimension sociale et l'on entrerait dans les réseaux institutionnels des différents groupes sociaux que « l'énonciation discursive à la fois suppose et rend possible »,

selon une formule de D. Maingueneau (1984, p. 13). Une telle analyse excède les moyens théoriques propres aux linguistes et il semble qu'elle doive plutôt faire l'objet d'une collaboration entre chercheurs de divers secteurs des sciences humaines.

Deux exemples littéraires m'aideront à situer les problèmes posés par cette dimension proprement discursive des pratiques langagières. Lorsque Blaise Cendrars recopie — presque mot pour mot — un fait divers du journal *Paris-Midi* du 21 janvier 1914 pour en faire un de ses *Dix-neuf poèmes élastiques*⁴, ou lorsque René Char reprend l'essentiel de la définition de l'iris du Littré pour en faire un poème de *Lettera amorosa*⁵, ils modifient l'un comme l'autre le sens des propositions assertées. Devant cette pratique interdiscursive, on perçoit aisément qu'il ne suffise pas de parler de plagiat avoué (Cendrars) ou dissimulé (Char). Pour l'essentiel, l'opération consiste dans le transfert d'un discours d'une formation discursive (celle de la presse quotidienne ou celle du dictionnaire de langue) dans une autre (la littérature et la poésie comme genre du discours littéraire). Ce que dit Foucault de l'exemple d'une phrase prononcée par un romancier dans la vie quotidienne et replacée par lui, ensuite, dans un roman, s'applique parfaitement à de tels exemples :

On ne peut pas dire qu'il s'agisse dans les deux cas du même énoncé. Le régime de matérialité auquel obéissent nécessairement les énoncés est donc de l'ordre de l'institution plus que de la localisation spatio-temporelle; il définit des possibilités de réinscription et de transcription (mais aussi des seuils et des limites) plus que des individualités limitées et périssables (1969, p. 135).

Au terme d'un tel déplacement, ce qui bouge de façon déterminante, ce sont les conditions mêmes de l'interprétation : le contrat de lecture à la base de la sémantisation de propositions pourtant presque identiques.

Dans *L'archéologie du savoir*, Michel Foucault met claire-

4. Voir l'édition critique de J.-P. Goldenstein (*19 poèmes élastiques de Blaise Cendrars*, Paris, Klincksieck, 1986) pour l'origine de « Dernière heure ».

5. Sur ces deux exemples, voir J.-M. Adam 1985b.

ment en doute la pertinence même de la notion de « genres du discours »⁶ :

Peut-on admettre, telles quelles, la distinction des grands types de discours, ou celle des formes ou des genres qui opposent les uns aux autres science, littérature, philosophie, religion, histoire, fiction, etc., et qui en font des sortes de grandes individualités historiques ? Nous ne sommes pas sûrs nous-mêmes de l'usage de ces distinctions dans le monde de discours qui est le nôtre. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'analyser des ensembles d'énoncés qui étaient à l'époque de leur formulation, distingués, répartis et caractérisés d'une tout autre manière : après tout la « littérature » et la « politique » sont des catégories récentes qu'on ne peut appliquer à la culture médiévale ou même encore à la culture classique que par une hypothèse rétrospective, et par un jeu d'analogies formelles ou de ressemblances sémantiques ; mais ni la littérature, ni la politique, ni non plus la philosophie et les sciences n'articulaient le champ du discours au XVII^e ou au XVIII^e siècle, comme elles l'ont articulé au XIX^e siècle. De toute façon, ces découpages — qu'il s'agisse de ceux que nous admettons, ou de ceux qui sont contemporains des discours étudiés — sont toujours eux-mêmes des catégories réflexives, des principes de classement, des règles normatives, des types institutionnalisés : ce sont à leur tour des faits de discours qui méritent d'être analysés à côté des autres (1969, p. 33).

Cette méfiance m'amène à formuler une première définition assez communément admise aujourd'hui :

Discours = Texte + contexte
Texte = Discours - contexte.

En d'autres termes, un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme acte de

6. D. Maingueneau va encore plus loin : « Pour maîtriser un tant soit peu l'univers discursif, on utilise constamment des typologies fonctionnelles (discours juridique, religieux, politique...) et formelles (discours narratif, didactique...) qui s'avèrent aussi inévitables que dérisoires. [...] On est condamné à penser un mélange inextricable de même et d'autre, un réseau de rapports constamment ouvert. Rien d'étonnant si les typologies, dès qu'on les scrute d'un peu près et qu'on veut les appliquer, volent en éclats, laissant apparaître un immense entrelacs de textes dans lesquels seules les grilles idéologiques d'une époque, d'un lieu donné, ou les hypothèses qui fondent une recherche peuvent introduire un ordre (1984, p. 16).

discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps). Le texte est un *objet abstrait* résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'*objet empirique* (discours). Soit une définition du *texte* comme *objet abstrait* qu'avec C. Fuchs (à la suite de D. Slakta) j'oppose au *discours*, « considéré [...] en tant qu'objet *concret*, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques...) » (1985, p. 22). A ceci j'ajoute, pour ma part, une première délimitation : *le discours ne peut pas être l'objet d'une approche purement linguistique*. Linguistique et pragmatique textuelles doivent donc définir un champ de recherche limité, à l'intérieur du domaine plus vaste du discours que d'autres disciplines (histoire, sociologie, psycho-sociologie, psychanalyse, etc.) sont probablement plus à même de décrire. A ces limites et précautions théoriques, j'ajouterai — en transposant au domaine de la textualité les remarques d'U. Eco sur le code, à la fin de *Sémiotique et philosophie du langage* — qu'on peut voir la production textuelle « comme un labyrinthe globalement indescriptible, sans pour autant assumer ni qu'on ne peut le décrire localement ni que — puisque de toute façon ce sera le labyrinthe — on ne peut l'étudier et en *construire* les parcours » (1988, p. 274). Enfin, je rappellerai le principe suivant : les lois que nous inventons pour expliquer l'informel l'expliquent toujours « *d'une certaine manière, jamais définitivement* ».

2. DE LA PHRASE AU TEXTE : UN CONSENSUS ?

Dans le domaine purement linguistique, les approches qu'on peut ranger dans ce qu'on appelle la grammaire de texte se caractérisent par la recherche d'une sorte de continuité entre les niveaux et méthodes de la linguistique classique et le niveau du texte. C'est dans cet esprit que sont théorisés des phénomènes transphrastiques comme l'anaphore, la nominalisation, la coréférence, les connecteurs, la progression thématique, et même l'ellipse et la paraphrase. Le cadre conceptuel de ces recherches importantes reste strictement linguistique, dominé par la morpho-syntaxe et par une conception très locale de la sémantique et de la pragmatique. Bien sûr, quelques linguistes ont

essayé de penser le suivi du discours en théorisant les enchaînements d'énoncés (Irina Bellert, 1970), les enchaînements d'actes d'énonciation (« Il n'y a de texte que si l'énonciation de chaque phrase prend appui sur l'une au moins des phrases précédentes — de sorte que la compréhension de ce qui suit exige celle de ce qui précède », écrivait O. Ducrot en 1972), ou encore, plus largement, la cohésion sémantique : « La cohésion détermine l'appropriation d'une phrase bien formée à un contexte. Un texte répond aux exigences de cohésion si toutes les phrases qu'il comporte y sont acceptées comme des suites possibles du contexte antécédent » (R. Martin, 1983, p. 205).

Ces descriptions ne touchent toutefois pas à la textualité dans son ensemble ; elles n'abordent que des phénomènes de connexité et de cohésion locales sur lesquels je reviendrai plus loin à la lumière du premier exemple. Bien qu'il soit absolument nécessaire de pousser aussi loin que possible de telles investigations, je crois utile de distinguer nettement les recherches locales, centrées sur des phénomènes intraphrastiques de connexité et de cohésion, et sur des micro-enchaînements, et la pragmatique textuelle qui essaie, elle, de tenir compte, à la fois, de ces aspects locaux et de la dimension globale de la textualité sous l'angle de la production et de l'interprétation⁷. Dans cette perspective, je me propose de prolonger certains aspects d'une remarque déjà ancienne d'A. Culioli :

Si l'on accepte de brosser à gros traits l'évolution des recherches linguistiques, on ne simplifiera pas trop en marquant que les quinze dernières années ont vu la découverte du langage en tant qu'activité signifiante ; en outre, l'on commence à se poser avec quelque lucidité le problème de la relation existant entre la faculté universelle de produire et interpréter des textes d'un côté, et de l'autre la diversité des langues naturelles » (1973, p. 83)⁸.

7. Ce que Umberto Eco appelle la « coopération interprétative » dans *Lector in fabula*. On verra que les essais de Bakhtine mentionnés plus haut (« Le problème du texte » et « Les genres du discours », 1984) permettent d'approcher linguistiquement cette dimension dialogique de l'interprétation comme « compréhension active ».

8. C'est très exactement à cette réflexion et à ce déplacement théorique qu'on a vu ces dix dernières années se consacrer l'analyse du récit. En témoignent les bilans psycho-linguistiques de M. Fayol (1985) et de G. Denhière (éd. 1985) ainsi que mes propres synthèses sémio-linguistiques (Adam, 1984 et 1985).

On ne peut qu'être frappé par le fait que philosophes et linguistes aboutissent au même constat : « La phrase n'existe pas dans l'utilisation réelle que l'on fait du langage, où il y a toujours un contexte d'énonciation qui situe la phrase, ou plutôt les phrases, car isoler une phrase est déjà une opération particulière [...]. » Cette idée du philosophe Michel Meyer dans *De la problématique* (1986, p. 225) se trouve déjà, par exemple, chez le linguiste Z.S. Harris : « Toutes les occurrences de la langue ont une cohérence interne. La langue ne se présente pas en mots ou phrases indépendantes, mais en discours suivi, que ce soit un énoncé réduit à un mot ou un ouvrage de dix volumes, un monologue ou un discours politique » (1969, p. 10-11). L'initiateur de ce qui deviendra, en France, l'« analyse de discours » ajoute un peu plus loin, de façon très intéressante, que : « Le texte peut être constitué de morceaux successifs, sortes de sous-textes à l'intérieur du texte principal, comme des paragraphes ou des chapitres » (p. 24-25). Malheureusement, la méthodologie mise en place reste très strictement phrastique. Bloquée par la recherche d'une continuité phrase-texte, elle ne permet pas de théoriser ces segments textuels qui résultent du découpage de l'énoncé par le travail d'organisation-planification. Pour introduire « dans l'analyse textuelle une manière de mouvement » (Culioli, 1973), il est avant tout nécessaire de dépasser « la conception simpliste d'une langue décrite comme un stock de phrases isolées, où, à chaque suite, correspondrait une analyse syntagmatique indépendante, irréductible » (*id.*), nécessaire aussi de se débarrasser d'une conception qui « enferme le langage à double tour, en faisant de toute phrase un phénomène isolé [...] » (*id.*). A propos des textes et des actes de langage, A. Culioli n'écrivait-il pas dans le même article :

Le danger de la terminologie courante tient certes à son caractère parfois erroné et à ses origines douteuses, mais aussi à l'illusoire sécurité qu'elle provoque. La terminologie conçue comme une nomenclature fait coller à la surface, masque les opérations, fige un marqueur en une valeur unique ponctuelle. Ainsi, le linguiste se voit renforcé dans l'idée que lui souffle l'observation naïve : le langage n'est-il pas de l'énoncé, et un énoncé n'est-il pas une succession linéaire d'unités discrètes ?

Pour sortir d'une problématique trop exclusivement locale, il faut lui adjoindre une réflexion plus globale — à la fois *descendante* (du texte aux unités de la langue) et *ascendante* — et partir du fait que la compréhension d'un texte ne se réduit pas à l'assimilation phrase par phrase des conditions de vérités individuelles. « Comprendre *Don Quichotte* n'est pas une opération analytique de décomposition phrastique », écrit M. Meyer (1986, p. 225) et il prolonge plus loin cette réflexion par une critique destinée aussi bien à Frege et au calcul des prédicats qu'à la pragmatique actuelle : « Le texte est un tout, et non un simple assemblage de propositions indépendantes (et analysables comme telles) que l'on aurait mises bout à bout » (1986, p. 252).

Thomas Pavel aboutit à la même conclusion dans *Univers de la fiction* :

Les textes littéraires, tout comme la plupart des ensembles non formels de propositions — conversations, articles de journaux, dépositions de témoins oculaires, livres d'histoire, biographies des gens célèbres, mythes et critiques littéraires —, ont en commun une propriété qui étonne les logiciens mais qui paraît normale à la plupart d'entre nous : la vérité de ces ensembles de propositions ne se définit pas de manière récursive à partir de la vérité des propositions individuelles qui les composent. La vérité globale de l'ensemble ne se déduit pas immédiatement des valeurs de vérité locales des phrases présentes dans le texte. [...] De surcroît, le sens d'un texte peut se déployer à plusieurs niveaux [...]. Il est donc inutile de mettre sur pied une procédure pour évaluer la vérité et la fausseté individuelle des propositions d'un roman, car leur micro-valeur de vérité risque fort de n'avoir guère d'effet sur la vérité du texte pris en sa totalité (1988, p. 27).

Cette idée n'est pas nouvelle, bien sûr, c'est « l'énoncé conçu comme un tout de sens » de Bakhtine (1979, p. 332), conception présente aussi dans *Cohesion in English* (1976) de M.A.K. Halliday et R. Hasan.

Nombre de linguistes essaient de théoriser ce point en insistant sur la notion de thème, ou *topic*, du discours qu'ils distinguent du thème phrastique. A la relation linéaire de connexité intra- et inter-phrastique il faut bien ajouter une relation non linéaire de cohésion-cohérence, construction élaborée

rée par l'interprétant à partir d'éléments discontinus du texte⁹. C'est ce que je désigne, pour ma part, comme la perception-construction d'une macro-structure sémantique, elle-même prise dans la dynamique de ce que j'appellerai « l'orientation configurationnelle du texte ».

Il reste à signaler un point rarement souligné du travail de Halliday et Hasan : mettant l'accent sur le fait que notre compétence linguistique nous permet de distinguer une collection de phrases sans liens d'un tout unifié, ils en viennent à constater que cette compétence générale se double d'une compétence spécifique, en quelque sorte typologique : ils parlent d'une « *macro-structure that establishes it as a text of a particular kind — conversation, narrative, lyric, commercial correspondence and so on* » (p. 324). Pour eux, chacun de ces genres possède sa propre « structure discursive » ; ils entendent par là : « *The larger structure that is inherent in such concepts as narrative, prayer, folk-ballad, formal correspondance, sonnet...* » (p. 326-327). C'est ce que je théorise, pour ma part, avec la notion de « séquence » complémentaire de l'« orientation configurationnelle ».

3. TEXTE ET PROPOSITION(S)

Pour dépasser un consensus aussi contradictoire — admettant l'existence de grandes masses verbales réglées, mais arrêté par leur trop grande hétérogénéité —, il faut commencer par définir une unité d'analyse et les relations de cette unité au tout signifiant qu'est précisément le texte.

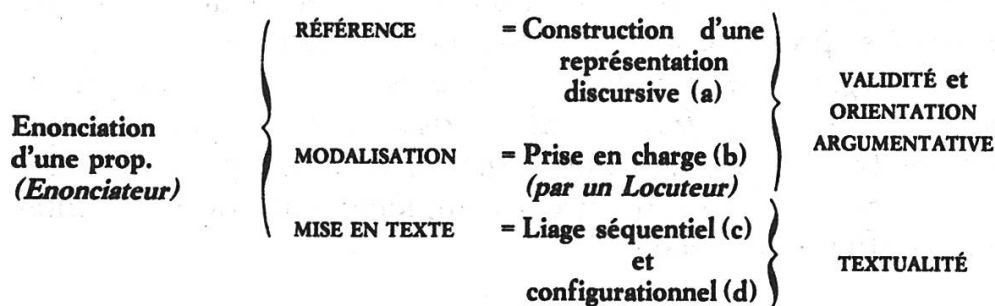
Définition de l'unité constituante : la proposition énoncée

Pour Bakhtine, « la proposition est élément signifiant de l'énoncé dans son tout et acquiert son sens définitif seulement

9. Soulignons ici que l'isotopie (et la poly-isotopie) peut être envisagée comme un phénomène de cohésion sémantico-référentielle, tandis que le topic du discours est un phénomène pragmatique à mettre en rapport avec la cohérence et la pertinence (U. Eco, 1985, p. 119). L'approche linguistique de la cohérence (description des suites linguistiquement bien formées d'unités et des conditions syntactico-sémantiques de

dans ce tout » (1984, p. 290). Essayons de préciser ce point en termes de pragmatique textuelle.

D'un point de vue local, la production de toute proposition est, en même temps, « acte de référence » (a) (c'est-à-dire construction d'une représentation discursive, description au sens large) et « acte d'énonciation ». Ce dernier doit — me semble-t-il — être envisagé, d'une part, sous l'angle de la « prise en charge énonciative » (b) et, d'autre part, de l'articulation (textuelle) des propositions entre elles ; soit une définition textuelle de la proposition comme « unité liée séquentiellement » (c) et « configurationnellement » (d) :



Examinons ces quatre points :

a) Référence et construction d'une représentation discursive

Comme Benveniste l'a écrit : « La référence est partie intégrante de l'énonciation » (1974, p. 82). Paul Ricoeur partage la même conception et apporte une précision importante : « Le texte [...] n'est pas sans référence ; ce sera précisément la tâche de la lecture, en tant qu'interprétation, d'effectuer la référence » (1986, p. 141). Énoncer ou lire une proposition, c'est *construire* une représentation discursive. Au lieu d'envisager la référence dans un cadre logique vériconditionnel classique (vrai *vs* faux), il est nécessaire d'élaborer un cadre théorique résolument :

— *dynamique* : une représentation discursive est appelée à

bonne formation cotextuelle) doit être doublée d'une approche interprétative de la pertinence contextuelle. On assiste d'ailleurs actuellement dans la linguistique du discours à un déplacement de la pragmatique dans cette direction.

être confirmée ou infirmée ou seulement modifiée-complétée par les propositions suivantes ;

— *partiel* : pour raisonner et interagir, les locuteurs-énonciateurs manipulent des simulacres de « mondes » (« espaces mentaux » de G. Fauconnier, ou « univers » de R. Martin) consistants et limités aux besoins de l'interaction en cours. Le caractère nécessairement partiel d'une représentation discursive m'amène à préférer le concept d'« espaces » (mentaux) de G. Fauconnier à celui de « monde » de la logique des mondes possibles. En tout cas, il me paraît indispensable de ne pas séparer référence et prédication en restant dans une logique naturelle de la *validité* plus que de la *vérité* — c'est le sens de l'accolade qui réunit (a) et (b).

b) Énonciation et prise en charge des propositions

Une proposition n'est jamais « directement » assertée par un locuteur. Comme le suggère la théorie polyphonique de l'énonciation (Anscombe et Ducrot, 1983 ; Authier-Revuz, 1982), le *locuteur* (L) peut s'engager ou se dégager en prenant ou non en charge la proposition énoncée. Cette possibilité de dégagement est à l'origine du fait qu'un *énonciateur* (E) est toujours à la source de la proposition, mais que le locuteur peut présenter¹⁰ cette dernière comme valide ($E = L$) ou non ($E \neq L$) dans son espace de « réalité » (G. Fauconnier) en l'assumant ou en marquant ses distances :

— si $E = L$: la proposition est valide dans l'espace du locuteur (R) ;

— si $E \neq L$: la proposition est valide dans un autre espace (M, voire contrefactuel hypothétique H).

— si $E = \emptyset$: la proposition est posée comme valide dans l'ordre des choses (c'est le cas de l'énonciation « historique » de Benveniste, mais aussi de l'énonciation proverbiale à laquelle Sganarelle recourt dans l'exemple (1)).

Ceci m'amène à poser que la visée référentielle de l'énoncia-

10. « Il est très important de souligner d'emblée que la notion de *présenter* (ou *montrer*) est cruciale dans cette théorie qui concerne uniquement la question de savoir comment le locuteur *présente* son énonciation, abstraction faite de ce qu'il peut penser réellement » (H. Nølke, 1985, p. 58).

tion d'une proposition est la (co-)construction *finalisée* d'un micro-univers ou espace sémantique. De ce fait, toute expression linguistique est argumentativement et énonciativement marquée. Ce qui signifie que, sur la base de *marqueurs référentiels* (qui renvoient à des individus avec leurs propriétés), de *marqueurs énonciatifs*¹¹ et de *marqueurs ou signaux d'arguments* (R. Martin, 1985, p. 305), le destinataire-interprétant (re)construit un ou des *espace(s) sémantique(s)*. C'est à ce niveau que, pour ma part, je situe la prise en compte linguistique du principe dialogique. Avec la notion de validité, il s'agit de théoriser ce que veut dire Bakhtine quand il note que : « L'énoncé (son style et sa composition) est déterminé par le *rapport de valeur* que le locuteur instaure à l'égard de l'énoncé » (1984, p. 298 ; je souligne). La présence — intertextuelle — d'autres énoncés se manifeste par tous les phénomènes d'« hétérogénéité montrée » étudiés par J. Authier-Revuz, mais aussi par les normes sous-jacentes qui garantissent que, dans tel espace sémantique, telle proposition a valeur d'argument pour telle conclusion. Un signal d'argument est la « marque d'un assujettissement consenti à une norme de cohérence. Par lui, l'énoncé commente son énonciation comme acte d'allégeance à un code de rationalité publique » (Berrendonner, 1981, p. 235). On verra que le discours de Sganarelle (1) manifeste une telle allégeance à la ON-validité de la doxa ; la conclusion de son « raisonnement » est vraie dans cet espace de réalité endoxal que, précisément, conteste Dom Juan.

c) La dimension séquentielle

D'un point de vue séquentiel, le fait qu'une proposition puisse être soit un argument, soit une conclusion correspond à un type particulier d'enchaînement¹² : une séquentialité locale

11. Comme le souligne A. Culioli : « Un texte n'a pas de sens en dehors de l'activité signifiante des énonciateurs » (1973, p. 87). « La signification d'un énoncé, par-delà son sens, proviendra de cette accommodation inter-subjective, bref, des conditions même de l'énonciation. Le langage est un système, mais un système ouvert » (*id.*). Les espaces sémantiques donnent accès aux systèmes de repérage des co-énonciateurs et aux aspects polyphoniques d'un ajustement plus ou moins réussi et toujours plus ou moins souhaité.

12. Sur cette question, voir J.-M. Adam, 1987a et 1987b.

argumentative. D'autres modes de micro-enchaînements locaux sont aussi possibles : enchaînements narratifs dans lesquels le lien *post hoc, ergo propter hoc* entre deux ou plusieurs propositions tient lieu de rapport chrono-logique ; enchaînements descriptifs régis par des opérations nettement hiérarchisantes et paradigmatiques ; enchaînements conversationnels et explicatifs, instructionnels ou encore poétiques (dominés, eux, par des parallélismes superficiels).

Ainsi, par exemple, une proposition complexe comme :

(3) **Les hommes aiment les femmes qui ont les mains douces**

a beau être une unité signifiante de la langue et, par là même, intelligible isolément, elle ne prend sens qu'en co(n)texte, où elle peut aussi bien constituer les prémisses d'une argumentation publicitaire que la morale d'une fable ou d'un conte grivois. Tout dépend de sa place dans une suite séquentielle donnée où elle fait sens, à l'occasion d'une énonciation particulière.

Lorsque Bakhtine relève l'autonomie très particulière de certaines propositions d'ouverture et de fermeture d'un récit, il insiste sur le fait que cette apparente autonomie est emportée par leur fonction dialogique : « Ce sont, en effet, des propositions d'"avant-poste", pourrait-on dire, situées en plein sur la ligne de démarcation où s'accomplit l'alternance (la relève) des sujets parlants » (1984, note de la page 297)¹³.

D'un point de vue général, il faut avant tout souligner le fait qu'une proposition descriptive élémentaire comme :

(4) **Le ciel est bleu**

intelligible dans sa *signification* linguistique intrinsèque, mais hors situation et/ou isolément dépourvue de *sens*, peut fort bien devenir élément d'une séquence argumentative :

13. L'existence de telles propositions a été confirmée depuis lors par l'étude de l'inscription des séquences narratives dans des contextes conversationnels. Cette insertion donne en effet systématiquement lieu à une procédure d'ouverture sous forme de *résumé* ou d'*entrée-préface* et de fermeture sous forme de *chute* ou de *morale-évaluation*, qui ramène les interlocuteurs au contexte de l'interaction en cours. Les recherches de Labov et Waletzky sur le récit oral ont, de plus, permis de confirmer plus largement encore le bien-fondé de l'hypothèse dialogique : les propositions narratives répondent à des questions implicites du destinataire (cf. Adam, 1984, p. 109). Ajoutons brièvement que la structure des *enchaînements explicatifs* — pourtant monologiques — est très proche de celle de la *conversation* — elle, ouvertement

(5) **Le ciel est bleu et pourtant je ne sortirai pas aujourd'hui**
où (4) est devenu un argument (p) pour une conclusion implicite (q) justement niée par la proposition (non-q) qui suit le connecteur-marqueur d'argument « et pourtant ».

La proposition (4) peut aussi être prise dans une suite narrative de ce type :

(6) **Un jour, alors que le ciel était bleu, les animaux du village se mirent étrangement à hurler.**

Ici, le passé simple fournit l'ancrage énonciatif narratif et l'imparfait confère un statut descriptif nouveau à (4).

Enfin, dans « Sagesse », Verlaine peut donner à (4), à l'intérieur d'une strophe, un statut cette fois poétique :

(7) **Le ciel est, par-dessus le toit,
Si bleu, si calme !
Un arbre, par-dessus le toit,
Berce sa palme.**

Ceci n'exclut, bien sûr, pas le fait que (4) puisse isolément constituer un poème élémentaire. Dans ce type de mise en texte des unités linguistiques s'instaurerait un dialogue spécifique des mots et des lettres/sons avec le blanc typographique¹⁴.

Si l'on revient à des énoncés élémentaires de la vie courante de type exhortatif ou injonctif comme :

(8) **STOP**

(9) **Défense de fumer**

dialogale — : une *question-problème* est posée à laquelle une *réponse-solution* est donnée et ensuite *évaluée*. La structure réfutative de certains *enchaînements argumentatifs* va, elle aussi, dans un sens ouvertement dialogique.

14. Sur cette inscription d'un rythme dans l'espace de la page, voir, par exemple, la préface de *Cent phrases pour éventails* de Paul Claudel : « [...] — et voici, de quelques mots, débarrassés du harnais de la syntaxe et rejoins à travers le blanc par leur seule simultanéité, une phrase faite de rapports ! [...] Laissons à chaque mot, qu'il soit fait d'un seul ou de plusieurs vocables, à chaque proposition verbale, l'espace — le temps — nécessaire à sa pleine sonorité, à sa dilatation dans le blanc. Que chaque groupe ou individu graphique prenne librement sur l'aire attribuée l'habile position qui lui convient par rapport aux autres groupes. Substituons à la ligne uniforme un libre ébat au sein de la deuxième dimension ! » Les effets de cette *disposition* d'une proposition élémentaire sur l'interprétation sont décrits en ces termes par le poète : « Et puisque c'est la pensée seule par une espèce de choc en retour qui solidifie les successifs éléments du mot, pourquoi ne pas retarder quand il le faut par un espacement calculé la révolution du noir caillot intellectuel et prolonger l'insistance de l'appel qu'il articule. »

on perçoit aussitôt la nature de leur lien avec une réponse non verbale (action/réaction).

Quelles soient assertives, interrogatives ou exclamatives, des propositions comme (4) ou (10) :

(10) **Le soleil s'est levé (.)(?)(!)**

sont, de toute façon, prises dans un contexte énonciatif où elles font sens. Il est possible de suivre ici encore Bakhtine qui note à propos de (10) et de propositions semblables à (4) que de telles occurrences fort classiques de la proposition ne prennent sens que dans un co(n)texte déterminé. Considérées isolément, les assertions constatives peuvent, bien sûr, à l'analyse linguistique de leur signification, être perçues comme susceptibles de former un énoncé complet, mais : « Dans la réalité, une information de ce type s'adresse à quelqu'un, est suscitée par quelque chose, poursuit un but quelconque, autrement dit, est un maillon réel de la chaîne de l'échange verbal, à l'intérieur d'une sphère donnée de la réalité humaine ou de la vie quotidienne » (1984, p. 280)¹⁵.

Le graffiti s'apparente assez bien à un tel fonctionnement. Ces exemples que j'ai étudiés plus longuement ailleurs (1985b, p. 173-178) :

(11) **Merde à qui le lira**

(12) **Ma peur se fera haine
en vos cités trop grandes**

permettent de comprendre l'importance de l'acte de lecture hors duquel ces propositions sont, comme on dit, « lettres mortes ». L'acte de lecture seul permet de faire fonctionner (11) comme injure et (12) comme menace.

15. Même idée dans *Le Marxisme et la philosophie du langage* de Volochinov-Bakhtine : « Toute énonciation-monologue, même s'il s'agit d'une inscription sur un monument, constitue un élément inaliénable de la communication verbale. Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. Toute inscription est une partie inaliénable de la science ou de la littérature ou de la vie politique. Une inscription, comme toute énonciation-monologue, est prévue pour être comprise, elle est orientée vers une lecture dans le contexte de la vie scientifique ou de la réalité littéraire du moment [...] » (1977, p. 105-106).

Il est aussi possible de considérer (3) comme un proverbe, c'est-à-dire une proposition en apparence encore plus « autonome » et suffisante qu'un slogan. En fait, un proverbe est, avant tout, un énoncé disponible et destiné à la réappropriation polyphonique, sans parler de proverbes détournés ou polémiques comme la célèbre maxime de La Rochefoucauld :

(13) **Pauvreté n'est pas vice**

qui laisse entendre l'assertion qu'elle conteste et la structure polyphonique, signalée plus haut : *non-p* est pris en charge par le locuteur ($E1 = L$) dans un espace sémantique $M1$ et p est attribué à un énonciateur ($E2$) distinct du locuteur ($E2 \neq L$) dans un espace $M2$ dont les normes se trouvent, en quelque sorte, visées et contestées par l'énonciation de la maxime.

d) De la proposition au tout signifié : l'orientation configurationnelle

Si l'on considère non plus les enchaînements séquentiels locaux mais la présence de la proposition dans un texte complet, on peut partir, de nouveau, d'un fait souligné par Bakhtine :

Lorsque nous choisissons un type donné de proposition, nous ne choisissons pas seulement une proposition donnée, en fonction de ce que nous voulons exprimer à l'aide de cette proposition, nous sélectionnons un type de proposition en fonction du tout de l'énoncé fini qui se présente à notre imagination verbale et qui détermine notre opinion. L'idée que nous avons de la forme de notre énoncé, c'est-à-dire d'un genre précis du discours, nous guide dans notre processus discursif. Le dessein de notre énoncé, dans son tout, peut ne nécessiter, pour sa réalisation, qu'une seule proposition, mais il peut aussi en nécessiter un grand nombre et le genre choisi nous en dicte le type avec ses articulations propositionnelles (1984, p. 288).

Comprendre un texte, comme P. Ricœur l'a observé, c'est être capable de passer de la séquence (lire-comprendre les propositions comme venant les unes *après* les autres conformément à la contrainte de la linéarité de la langue et au type de séquentialité) à la figure (c'est-à-dire comprendre le texte

comme faisant sens dans sa globalité). Soit une définition élémentaire à partir de laquelle il devient possible de travailler :

DÉFINITION : Un texte est une suite configurationnellement orientée d'unités (propositions) séquentiellement liées et progressant vers une fin.

Il reste, bien sûr, à théoriser la façon dont des séquences de propositions peuvent être progressivement intégrées dans un tout cohésif et cohérent, c'est-à-dire un texte, à voir aussi comment de proposition en proposition est progressivement construite une représentation orientée. Cette orientation qui tient lieu de programme permet d'anticiper sur la suite et sur la cohérence globale du texte, de vérifier le caractère co-orienté ou non de chaque nouvelle proposition. Lita Lundquist a formulé récemment des remarques qui vont tout à fait dans ce sens :

Les premiers opérateurs argumentatifs fonctionnent comme des instructions locales d'orientation argumentative (*bottom-up procedures*) à partir desquelles sont construites, grâce au principe de consistance argumentative, des anticipations concernant la cohérence globale du texte (*top-down procedures*). Ces anticipations, qui constituent le programme argumentatif, permettent de prédire l'orientation argumentative des séquences ultérieures et par conséquent d'identifier des séquences qui sont conciliables avec le programme argumentatif [et] d'identifier des séquences qui s'opposent au programme argumentatif, et de les classer, par exemple, comme étant polyphoniques (1987, p. 12).

Ainsi, ce que nous avons dit plus haut de la polyphonie peut probablement expliquer qu'une proposition non co-orientée argumentativement ne soit pas obligatoirement en contradiction avec le texte dans lequel elle se trouve insérée : il suffit en effet qu'elle soit attribuable à un énonciateur différent du locuteur ($E \neq L$) dans un espace sémantique hétérogène.

La notion d'« orientation configurationnelle » permet de penser — ou, du moins, d'émettre des hypothèses sur — le contrôle de l'interprétation du texte en un tout cohérent, elle permet aussi de considérer la proposition comme « élément signifiant de l'énoncé dans son tout » qui « acquiert son sens définitif seulement dans ce tout » (Bakhtine, 1984, p. 290).

*Le texte : séquentialité et orientation configurationnelle*¹⁶.

En passant de la *proposition* en tant qu'unité constituante au texte en tant qu'unité constituée, je propose de définir ce dernier en limitant la « syntaxe des grandes masses verbales » chère à Bakhtine à la structure séquentielle et en prenant aussi en considération l'orientation configurationnelle dont il vient d'être question.

La structure séquentielle du texte.

La séquence doit d'abord être définie comme une structure :

a) réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent ;

b) entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie.

En tant que grandeur décomposable en parties, le texte (T) se compose de *n* séquence(s) [complète(s) ou elliptique(s)]. En d'autres termes, comme structure séquentielle, un texte comporte un nombre *n* de séquences complètes ou incomplètes, *n* étant compris entre 1 et un nombre théoriquement illimité. *Les Mille et une nuits*, le *Conte du Graal*, un poème de Queneau, une brève conversation ou un discours-fleuve d'un homme politique sont tous, et au même titre, des structures séquentielles. Comme le souligne encore Bakhtine :

L'une des raisons qui fait que la linguistique ignore les formes d'énoncés tient à l'extrême hétérogénéité de leur structure compositionnelle et aux particularités de leur volume (la longueur du discours) – qui va de la réplique monolexématique au roman en plusieurs tomes. La forte variabilité du volume est valable aussi pour les genres discursifs oraux (1984, p. 288).

Définir le texte comme une structure séquentielle permet d'aborder l'hétérogénéité compositionnelle en termes hiérarchiques assez généraux. La *séquence* est une unité constituante du texte dont on peut formuler l'hypothèse qu'elle est constituée

16. Pour une première ébauche de cette distinction, voir J.-M. Adam, 1986.

de paquets de propositions, les *macro-propositions*, à leur tour constituées de *n (micro)propositions*. Ce qui revient à reformuler le principe de base repéré par P. Ricœur : « En même temps qu'elles s'enchaînent, les unités élémentaires s'emboîtent dans des unités plus vastes » (1986, p. 150). Soit une structure hiérarchique élémentaire qui vaut pour tous les textes¹⁷ et qui permet de dépasser la définition toute empirique d'Harald Weinrich : « Un texte [...] peut être défini comme une suite signifiante de signes entre deux interruptions manifestes de la communication » (1974, p. 198). Je note ici par / # / la délimitation du texte par des marques de début et de fin :

T # ≥ Séquence(s) > macro-proposition(s) ≥ proposition(s)

Mon hypothèse de travail est la suivante : les régularités compositionnelles dont parle Bakhtine, sont, en fait, des régularités séquentielles. Les séquences de base semblent se réduire à quelques types d'articulation(s) propositionnelle(s) : narratif, descriptif, argumentatif, instructionnel, auxquels il faut probablement ajouter un type explicatif assez proche des séquences conversationnelles et, enfin, un type un peu différent et, lui aussi, combinable avec les autres : le type poétique¹⁸. Si les discours, produits empiriques, semblent aussi différents les uns des autres, si donc la créativité et l'hétérogénéité peuvent apparaître avant les régularités, c'est avant tout parce qu'au niveau textuel la combinaison des séquences est généralement complexe. L'homogénéité est, tout comme le texte élémentaire d'une seule séquence, un cas relativement exceptionnel. Généralement, un texte combine des séquences différentes : *description* dans un *récit*, *récit* dans une *argumentation* ou une *conversation*, etc. Sans entrer, faute de place, dans ces différents cas de figure, retenons surtout l'autonomie relative du plan local-

17. A l'exception probablement du seul type poétique, réglé, lui, essentiellement par des principes rythmiques et des parallélismes qui l'emportent parfois sur la syntaxe et les principes sémantico-pragmatiques habituels (voir sur ce point N. Ruwet, 1975). Disons qu'à l'empaquetage sémantique dominant dans les autres types de discours, la « fonction poétique » substitue des empaquetages et des mises en relations formelles vi-sibles (de « surface », en ce sens).

18. Ce sont, bien sûr, de telles régularités avec leurs modes de combinaisons que les typologies rhétoriques et les traités de composition observent depuis l'Antiquité. Pour les types de séquences envisagés ici, voir J.-M. Adam, 1987b.

phrastique et sa surdétermination partielle par la dimension séquentielle globale, fait noté très simplement par Michel Foucault :

Ce ne sont pas la même syntaxe, ni le même vocabulaire qui sont mis en œuvre dans un texte écrit et dans une conversation, sur un journal et dans un livre, dans une lettre et sur une affiche ; bien plus, il y a des suites de mots qui forment des phrases bien individualisées et parfaitement acceptables, si elles figurent dans les gros titres d'un journal, et qui pourtant, au fil d'une conversation, ne pourraient jamais valoir comme une phrase ayant un sens (1969, p. 133).

L'orientation configurationnelle du texte

Comprendre, c'est non seulement avoir devant soi une structure qui s'organise dans l'unité du sens intelligible. Comprendre nous met en présence d'une totalité signifiante qui intègre toutes les parties et tous les moments qui la composent (Jean Starobinski).

Ce qui fait l'unité signifiante du texte, c'est aussi — et peut-être même surtout — son *orientation configurationnelle*. Par la notion de « configuration », Paul Ricœur exprime essentiellement, on l'a vu, le fait qu'un récit possède, à la base de son intelligibilité, non seulement un caractère *épisodique* (venir après), mais également un caractère *configuré* (former un tout). Étendue au texte en général, cette notion peut nous aider à théoriser linguistiquement le « tout de l'énoncé fini » (Bakhtine). On est généralement amené, en cours et surtout au terme de la lecture, à une activité de réinterprétation globale du texte lu. Par exemple, un récit est à reconsidérer comme une simple *réponse* à une *question* ou comme un *argument* pour une *conclusion* (c'est le cas de l'*exemplum* narratif bien décrit par la tradition rhétorique).

Étant donné le schéma de la proposition donné plus haut, il me paraît nécessaire, en passant du niveau propositionnel (local) au niveau global du texte, de distinguer linguistiquement trois aspects de l'orientation configurationnelle : sa *dimension sémantique-référentielle*, sa *dimension énonciative* et son *orientation argumentative*.

Avec la dimension sémantico-référentielle, il s'agit simplement de souligner qu'un texte construit progressivement une représentation discursive et que, de plus, il peut globalement être résumé — quelle que soit sa longueur — par un titre (sous forme donc d'une ou de plusieurs propositions de synthèse). Que l'on parle à ce niveau de « macro-structure sémantique » ou de « thème-topic du discours », ce qu'il s'agit de désigner, c'est un phénomène pragmatique :

Le topic est une hypothèse dépendant de l'initiative du lecteur qui la formule d'une façon quelque peu rudimentaire, sous forme de question (« Mais de quoi diable parle-t-on ? ») qui se traduit par la proposition d'un titre provisoire (« On est probablement en train de parler de telle chose »). Il est donc un instrument métatextuel que le texte peut tout aussi bien pré-supposer que contenir explicitement sous forme de marqueur de topic, de titres, de sous-titres, de mots clés. C'est à partir du topic que le lecteur décide de privilégier ou de narcotiser les propriétés sémantiques des lexèmes en jeu, établissant ainsi un niveau de cohérence interprétative dite isotopie (U. Eco, 1985, p. 119).

Mais, pour être perçu comme un tout cohésif et cohérent, un texte doit également comporter un ancrage énonciatif, lui aussi plus ou moins homogène, et une orientation argumentative globale : un acte de discours, explicite ou non, résumant l'orientation pragmatique du texte. Un texte est l'objet d'un traitement, la lecture-compréhension cherchant à identifier une « intention » du texte, sinon de son « auteur » : « La cohérence du discours — telle qu'elle est construite en commun par les énonciateurs —, (...) c'est celle d'un acte, qui vise, à travers une série de transformations réglées, à atteindre un but » (J. Caron, 1983, p. 117). Comprendre un texte, c'est saisir l'*intention* qui s'y exprime, ce que M. Meyer reformule en termes très bakhtiniens :

Donner une signification revient toujours à énoncer ce qui est en question, à rapporter le discours considéré à ce à quoi il répond, donc à le considérer comme réponse, concept qui implique l'articulation problématologique. [...] Quant au texte, il est pris comme un tout, et le comprendre exige du lecteur qu'il

dégage une problématique dans une interaction où il repose la question des questions du texte (p. 253)¹⁹.

Hypothèse sur la « coopération interprétative » (U. Eco) et reformulation intéressante de la « compréhension responsive » de Bakhtine²⁰, cette réflexion nous amène au bord de ce que nous avons situé hors du champ de la linguistique textuelle. Retenons surtout qu'en définissant le texte comme une « structure qui combine séquentialité et orientation configurationnelle », nous voulons mettre l'accent autant sur la nécessaire compréhension d'un *tout signifiant* que sur l'appréhension d'une succession de propositions.

A partir des deux exemples cités au début de cette étude et sur la base des quelques hypothèses qui viennent d'être esquissées, il me reste à préciser encore quelques points théoriques.

4. DE LA PHRASE AU TEXTE : SÉQUENTIALITÉ ET COMPLEXITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES PROPOSITIONS

L'examen rapide du texte de Molière va me permettre de revenir sur certains aspects de la séquentialité propositionnelle (c) et de la prise en charge (b). Observons tout d'abord deux énoncés très différents :

- (14) **Le ciel est par-dessus le toit.**
Le ciel est par-dessus le toit.

19. Il écrit un peu plus haut : « Le sens d'un texte se détermine par ses composants mais ne s'y ramène pas : chaque phrase du texte renvoie à ce dernier comme à son sens profond. Cela revient à dire que l'on ne peut interpréter ces phrases indépendamment du co-texte, et surtout que le texte fonctionne comme différenciateur problématologique, puisque les phrases sont réponses problématologiques et le sens textuel, la réponse apocritique, ce par quoi se résout la problématique du texte, sa textualité si l'on veut, et qui, une fois connue, donne la cohérence du sens global, ce que "veut dire" le tout. Comprendre un texte consistera à relier ses constituants à la problématique qu'ils mettent en œuvre, et ce sera une recherche qui aura pour objectif d'analyser ce qui est résolu et comment ce l'est, donc par rapport à quoi » (1986, p. 252-253).

20. « L'énoncé a toujours un destinataire (aux caractéristiques variables, qui peut être plus ou moins proche, concret, perçu avec une conscience plus ou moins grande) dont l'auteur de la production verbale attend et présume une compréhension responsive » (1984, p. 336). Le dernier livre de H. Weinrich (*Literatur für Leser*, Munich, D.T.V., 1986) va bien dans ce sens. A propos de N. Sarraute et de *Portrait d'un inconnu*, il écrit : « Les phrases d'un roman sont un "appel" au lecteur et elles demeurent incomplètes s'il n'y apporte pas sa "réponse". Cela engage le lecteur et l'oblige à coopérer en tant qu'auteur, à participer à la création. »

**Le ciel est par-dessus le toit.
Le ciel est par-dessus le toit.
Le ciel est par-dessus le toit.**

On peut dire que les propositions qui composent une telle suite n'introduisent, à partir de la seconde ligne, plus la moindre information nouvelle. La non-satisfaction de l'exigence de progression entraîne un jugement immédiat d'inacceptabilité.

Une autre incohérence (envisagée par les définitions d'I. Bellet, O. Ducrot et R. Martin signalées plus haut) pourrait venir de propositions successives n'apportant, cette fois, que des informations nouvelles, non reliées entre elles. Ainsi en (15) :

- (15) **Sganarelle parle à Dom Juan avec sincérité. Moi qui ne fume pas, j'ai décidé d'arrêter de fumer. L'Université française est dans un état inquiétant. Le beau temps est d'ailleurs total, ce matin, sur Lausanne.**

On le voit, une progression trop forte, sans cohésion (phénomènes de reprise-répétition) suffisante, produit, elle aussi, un effet de « non-texte ».

En (1), la situation est plus proche de (15) que de (14). À partir de « Sachez, Monsieur », nous avons le sentiment de nous trouver en présence d'une suite de phrases isolées. Si chaque phrase est bien formée, la suite paraît difficilement acceptable, en raison d'une trop forte progression et d'une cohésion tout à fait insuffisante. La seule reprise de l'élément apparu en fin de phrase précédente (position rhématique) aboutit à un enchaînement du type « marabout, bout de ficelle, selle de cheval, etc. », le procédé étant simplement étendu ici du niveau du signe à celui de la phrase.

À la lumière des exemples (1), (14) et (15), la textualité peut être définie comme un équilibre délicat entre une *continuité-répétition*, d'une part, et une *progression* de l'information, d'autre part. Les linguistes constatent d'ailleurs cette tension caractéristique. Ainsi B. Combettes : « L'absence d'apport d'information entraînerait une paraphrase perpétuelle ; l'absence de points d'ancrage renvoyant à du « déjà dit » amènerait à une suite de phrases qui, à plus ou moins long terme, n'auraient aucun rapport entre elles » (1986, p. 69). Idée qui se trouve déjà chez O. Ducrot, pour qui le discours (monologue ou dialogue) tend à satisfaire :

a) une condition de progrès. Il est interdit de se répéter : chaque énoncé est censé apporter une information nouvelle, sinon il y a rabâchage.

b) une condition de cohérence. Nous n'entendons pas seulement par là l'absence de contradiction logique, mais l'obligation, pour tous les énoncés, de se situer dans un cadre intellectuel relativement constant, faute duquel le discours se dissout en coq à l'âne. Il faut donc que certains contenus réapparaissent régulièrement au cours du discours, il faut, en d'autres termes, que le discours manifeste une sorte de redondance.

La conciliation de ces deux exigences pose le problème d'assurer la redondance nécessaire tout en évitant le rabâchage (1972, p. 87).

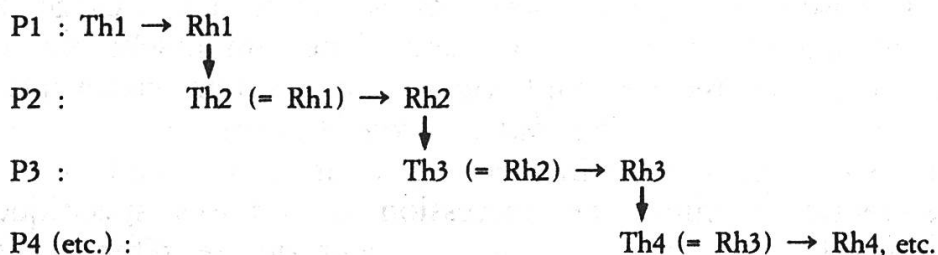
Pour être interprétée comme un texte, une suite d'énoncés doit donc — conformément à la définition proposée plus haut — non seulement apparaître comme une *séquence d'unités liées*, mais aussi comme une *séquence progressant vers une fin*²¹. L'intérêt de (1) réside dans son degré de non respect de cette tension — continuité-répétition et/vs progression — constitutive de toute textualité.

On peut dire qu'en (14) une paraphrase perpétuelle introduit une perturbation de l'indispensable progression, mais, de son côté, si (1) renvoie partiellement à du « déjà dit », il ne respecte pas les conditions habituelles de reprise. Après le rappel du contexte et l'allusion au rapport de force et aux places des interlocuteurs (effet en retour de type *être battu, assommé, tué*), la tirade de Sganarelle apparaît comme une argumentation bien singulière : « Beau raisonnement ! », s'exclame d'ailleurs ironiquement Dom Juan. L'emploi final de « et par conséquent » signale l'argumentation et donne à lire un raisonnement, alors que nous sommes en présence d'une juxtaposition parataxique de proverbes ou de maximes (« tant va la cruche à l'eau... », « l'homme est en ce monde... », etc.), voire d'énoncés bien proches de la tautologie et qui, du moins, n'apportent pas d'informations nouvelles (« les richesses font les riches ; les riches ne sont pas pauvres », « la terre n'est point la mer »).

Le mode d'articulation des propositions ressemble à une

21. C'est aussi la définition de D. Slakta : « Séquence bien formée de phrases liées qui progressent vers une fin » (1985, p. 138).

progression linéaire classique : le rhème (Rh) de la première phrase devenant thème (Th) de la suivante et ainsi de suite :



Cette progression thématique linéaire correspond à une textualité simple dans laquelle l'opération de thématisation des rhèmes successifs assure la cohésion de la séquence — les rhèmes successifs prenant quant à eux en charge la progression. Il est fréquent que le point d'aboutissement d'une phrase devienne ainsi l'élément initial de la suivante²², mais ceci implique généralement des transformations morphologiques et sémantiques. Ainsi, dans ces lignes de M. Schwob, citées par D. Slakta (1977, p. 42) :

- (16) **Sur la mer, il y a un bateau ; dans le bateau, il y a une chambre ; dans la chambre, il y a une cage ; dans la cage, il y a un oiseau (...).**

Alors que ces enchaînements permettent de dessiner un ensemble descriptif réglé par une série d'emboîtements, les enchaînements de Sganarelle sont, eux, dépourvus d'isotopie. En (16), on peut dire de l'oiseau qu'il est enfermé dans la cage qui est dans la chambre du bateau qui se trouve sur la mer, et remonter ainsi une chaîne sémantique cohésive et cohérente. En (1), ce type de mouvement est impossible. Chaque nouvelle phrase ne peut être interprétée à la lumière de ce qui précède : elle apporte une information nouvelle sans prendre réellement appui sur le cotexte précédent. On n'a donc plus qu'une suite de propositions p1, p2, p3, p4... p27, dont la connexité se limite aux enchaînements linéaires très locaux de phrase à phrase, sans aller au-delà. L'absence de cohésion globale est flagrante, on ne peut pas appliquer la définition de R. Martin donnée plus haut : toutes les phrases ne se présentent pas comme des suites

22. Voir A. Blinkenberg, *L'ordre des mots en français contemporain*, Levin et Munksgaard, Copenhague, 1928, p. 10.

possibles du co(n)texte antécédent, mais seulement du cotexte immédiat de la phrase précédente.

Cet isolement des propositions est lisible dans l'usage des déterminants définis. En (1), ceux-ci ne remplissent plus du tout le rôle de reprise anaphorique qu'ils assurent, en revanche, en (16) : *un bateau* → *le bateau* ; *une chambre* → *la chambre*, etc. Ce dernier enchaînement apparaît, d'un point de vue référentiel, comme une succession de phrases spécifiques, c'est-à-dire l'expression d'un jugement qui se réfère à une occurrence particulière d'un événement ou d'un état de chose (*une mer, un bateau, une chambre, une cage, un oiseau* spécifiques et non génériques). En (1), en revanche, une lecture générique des syntagmes nominaux est induite par l'usage des déterminants (singuliers ou pluriels). La description porte dès lors sur des propriétés et des états de choses généraux, habituels ou constants. L'usage du présent entraîne lui aussi une telle lecture des syntagmes verbaux. On a, de ce fait, affaire à des prédicats gnomiques et, en l'absence de liaisons interphrastiques, chaque phrase apparaît comme une unité autonome artificiellement reliée aux autres.

Ceci se double d'un processus de dés-énonciation, ou plutôt de dégagement du locuteur. Une absence de prise en charge énonciative, caractéristique du proverbe et de la maxime, permet au valet de présenter chacun de ses énoncés comme asserté, au-delà de sa personne, par la doxa. Le recours à un énonciateur générique de ce type confère aux propositions une validité singulière : elles sont « on-vraies », pour reprendre une expression d'A. Berrendonner²³.

A l'exception de celles qui précèdent le passage considéré et de la dernière proposition qui réfère directement à l'interlocuteur Dom Juan (« vous »), les vingt-sept propositions assertées

23. « On, que j'appelle, faute de mieux l'"opinion publique", parce que son rôle est le plus souvent de dénoter une *doxa* anonyme » (1981, p. 59). Voir aussi ce que A. Grésillon et D. Maingueneau disent du proverbe : « Le ON du prédicat "ON-vrai" qui le fonde, au lieu de varier numériquement et qualitativement à l'infini, au gré des contextes énonciatifs, tend à coïncider avec l'ensemble des locuteurs de la langue, dont la compétence inclut un stock de proverbes. *Énonçant un proverbe, le locuteur maximise la validité de son dire, la place au-delà de la diversité et de la relativité des "autorités"* » (1984, p. 114 ; je souligne).

par Sganarelle ont toutes²⁴ le même statut énonciatif. En l'absence d'une prise en charge directe (de type « à mon avis », « selon moi », etc., qui marquerait l'assertion comme simplement valide du point de vue du locuteur : JE-valide), les vingt-sept propositions p sont présentées comme une suite de propositions suffisamment fortes (valides) pour convaincre Dom Juan et surtout pour permettre l'acte de parole annoncé depuis le début.

Le signal d'argument « et par conséquent » ne peut pas être interprété comme portant sur la consistance argumentative séquentielle (la connexité) du raisonnement précédent, mais sur sa valeur énonciative (c'est-à-dire sa validité). La première partie de la tirade annonce le risque encouru par le valet. Ensuite, les vingt-sept propositions p suspendent et surtout préparent l'assertion de q. La seule présence du connecteur « et par conséquent » signale que le but du locuteur est de convaincre son interlocuteur de q (« vous serez damné... »). La proposition q est bien le but de sa prise de parole ; elle est amenée par l'intermédiaire de vingt-sept propositions qui apparaissent, dès lors, comme autant de raisons et de justifications pour énoncer q et oser accomplir l'acte illocutoire sous-jacent de prédiction menaçante. En d'autres termes, Sganarelle cherche vingt-sept fois le courage d'accomplir l'acte de discours qu'il ose enfin en q. Le rapport de force institutionnel entre le maître et le valet est, bien sûr, à l'origine de la recherche d'un tel nombre de justifications.

Ce texte permet de mettre l'accent sur le fait qu'ici la pertinence argumentative de la tirade ne réside pas dans la grammaticalité de ses enchaînements, pas dans sa connexité séquentielle argumentative (de type prémisses-conclusion), mais plutôt dans l'énonciation et la valeur de ON-validité des vingt-sept propositions. Une macro-structure sémantique, résumé de ces vingt-sept propositions, peut être construite sur la base de la proposition q (« vous serez damné »), conséquence d'une série de propositions qui impliciter toutes que Dom Juan contrevient par sa conduite à toutes ces manifestations de

24. La seule qui soit nettement différente des autres : « ...l'auteur que je ne connais pas » insiste en fait, elle aussi, sur l'effacement de l'énonciateur individuel, mis en quelque sorte à distance du locuteur Sganarelle.

l'ordre du monde et de l'opinion commune. La valeur illocutoire de promesse menaçante (futur + deuxième personne) en découle directement. Toutefois, le jugement antiphrastique ironique de Dom Juan et l'effet humoristique produit sur le lecteur/spectateur prouvent que le manque de connexité séquentielle induit un jugement immédiat d'incohérence — et donc de disqualification — d'un texte dont le locuteur semble avoir perdu le contrôle. Au comique lié au déséquilibre hiérarchique qui rend difficile le discours de Sganarelle à son maître s'ajoute l'hétérogénéité polyphonique et surtout le comique de répétition des vingt-sept propositions successives. L'incohérence relative de cette tirade est, bien sûr, *recupérable*, par le lecteur-auditeur, au niveau contextuel de la pièce, où elle apparaît comme conforme à l'idéologie du gros bon sens de Sganarelle et où elle annonce surtout le dénouement, en portant en avant les rapports de Dom Juan et de la loi commune.

Soulignons ici que la réplique de Dom Juan est aussi complexe énonciativement que le discours de Sganarelle : l'antiphrase apparaît comme un travail énonciatif sur la proposition énoncée « O beau raisonnement ! » L'exclamation admirative donne à lire/entendre une énonciation sérieuse où « O ! » et « beau » argumentent en faveur d'une conclusion C, tandis que l'acte d'énonciation (ton et/ou geste lors de la représentation théâtrale) donne à entendre :

- a) que l'énonciation sérieuse ne peut être que le fait d'un énonciateur E1 différent du locuteur ($E1 \neq L$);
- b) une argumentation totalement inverse, non-C, prise en charge, elle, par le locuteur ($E2 = L$).

Aux coups attendus et redoutés par Sganarelle, Dom Juan oppose un fin de non-recevoir ironique. La réplique suivante de Sganarelle, en enchaînant sur l'énonciation sérieuse accentuée encore le comique de la situation : la réplique ironique de Dom Juan permet à Sganarelle d'aller au bout de son raisonnement et de surenchérir (« après cela ») en évaluant positivement la complétude de son monologue. En ne disqualifiant pas le discours de son valet et en ne réagissant pas comme prévu, le maître feint d'être convaincu et d'adhérer au propos tenu. Je suis tenté de considérer cette attitude de Dom Juan comme révélatrice de tout son comportement. En effet, l'ironie lui permet de feindre l'adhésion aux normes de l'espace de réalité

endoxal dans lequel Sganarelle vient de raisonner (la norme de l'espace de « réalité » du monde R). Comme le note A. Berrendonner dans ses *Éléments de pragmatique linguistique* : « L'ironie est [...] le moyen d'échapper à une règle de cohérence, tout en l'assumant. Elle n'est pas dépourvue de valeur argumentative, elle les a toutes » (1981, p. 237). Il poursuit en soulignant deux conséquences intéressantes : « L'ironie est une manœuvre qui déjoue une norme, et, à un point du discours où l'énonciateur est mis par les institutions dans l'obligation de restreindre explicitement ses possibilités de continuation, elle lui permet en réalité de ne se fermer aucune issue. [...] Elle laisse donc ouverte l'alternative, et ménage la liberté du locuteur » (p. 237-238). A cette première manœuvre fort dom-juanesque s'ajoute l'autre conséquence : « elle lui permet d'échapper à toute sanction éventuelle ». Il me semble que ceci décrit bien la puissance discursive de Dom Juan, très au-delà de cette simple réplique-symptôme.

5. STRUCTURE SÉQUENTIELLE ET ORIENTATION CONFIGURATIONNELLE D'UN TEXTE PUBLICITAIRE

Le texte publicitaire (2) — dont l'importante part iconique est constituée par une métonymie du pouvoir : la représentation d'une chaise ducal — comporte trois paragraphes et une suite de phrases typographiquement marquées. Le premier d'une seule phrase (P1), le second de trois phrases (P2, P3, P4) et le dernier de deux phrases (P5 et P6). Je tiendrai compte ensuite du reste du texte, mais j'insiste tout d'abord sur le mouvement dynamique de la construction progressive d'une représentation discursive.

Le premier paragraphe, en dépit des points de suspension et de l'alinéa qui le scinde en deux, ancre énonciativement, référentiellement et séquentiellement le discours :

— énonciativement, le « Il était une fois... » des contes met en place un repérage anaphorique des événements (l'« histoire » de Benveniste) : les événements à venir devront être repérés les uns par rapport aux autres et non en référence à l'ici-maintenant de l'énonciation ;

— référentiellement, « Il était une fois... » est un opérateur de

construction de monde. Il agit comme un marqueur de fictionnalité qui suspend les conditions habituelles de validité des propositions et ouvre un espace sémantique M ;

— séquentiellement, « Il était une fois... » signale, à la fois, une suite narrative et un genre : le conte.

Ces diverses instructions, fournies par un seul marqueur, agissent comme autant d'opérateurs de contrôle de l'interprétation du texte à venir. Dans cette dynamique textuelle, les premières instructions, en gros caractères, apparaissent comme des déclencheurs de procédures sur la base desquelles une représentation pourra être progressivement construite. Le seul opérateur de la première ligne fournit des instructions locales d'orientation sémantico-référentielle, énonciative et séquentielle (ceci est un récit) à partir desquelles des anticipations concernant la cohérence globale du texte deviennent possibles. De façon plus générale, les instructions initiales aident le lecteur à prédire l'orientation des séquences ultérieures et, dès lors, elles en facilitent tout simplement le traitement. Par exemple, elles permettent ici de calculer que, puisqu'il s'agit du début d'un conte, il va être question des circonstances (temps et lieu) et des acteurs du récit (avec leurs qualifications propres). Le lecteur prévoit que la séquence répondra aux questions initiales classiques (qui ?, où ?, quand ? et quoi ?), qu'elle sera avant tout descriptive, posant les éléments de base pour le récit à venir.

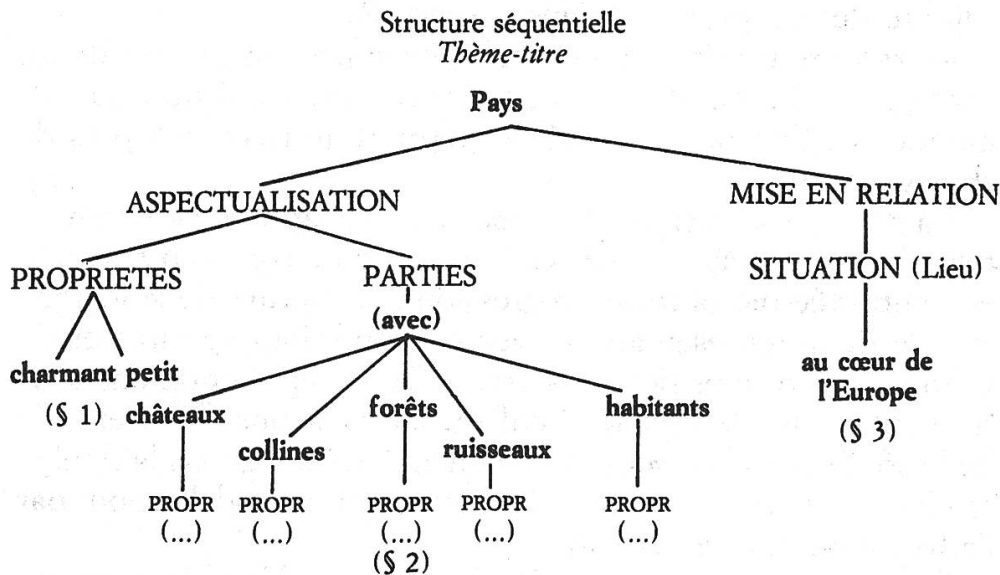
Le second paragraphe donne à lire des propositions descriptives qui énumèrent, après ses propriétés (« charmant » et « petit »), les composantes du pays. Sa structure parataxique met le lecteur dans l'obligation de lier cette suite de phrases nominales sur d'autres bases que les rapports syntaxiques habituels. Une structure périodique (rythmique) apparaît d'entrée :

- | | |
|---|----|
| (1) AVEC beaucoup de <i>châteaux</i> . | P2 |
| (2) (1) Des <i>collines</i> verdoyantes, | |
| (2) des <i>forêts</i> millénaires, | P3 |
| (3) des <i>ruisseaux</i> enchanteurs. | |
| (3) AVEC des <i>habitants</i> (1) accueillants, | |
| (2) joyeux et | P4 |
| (3) gourmets. | |

Deux choses doivent être soulignées : d'une part le fait que nous avons affaire ici à sept propositions descriptives élémentaires.

Divers objets (soulignés) sont successivement sélectionnés et leurs propriétés énumérées. Cette structure séquentielle descriptive est ordonnée en surface par une structure périodique : les trois phrases, qui correspondent chacune à une catégorie (monde objectal-construit, nature et monde humain), fixent une mesure ternaire initiale, P2 comporte trois propositions descriptives et, enfin, P3 développe trois propriétés des « habitants ». A cela il faut ajouter le caractère, chaque fois, totalement stéréotypé des propriétés choisies.

La structure séquentielle descriptive peut, quant à elle, être résumée de la façon suivante²⁵ :



Avec la phrase suivante (P5) et le troisième paragraphe, on assiste à une étonnante rupture des ancrages initiaux. Par une ellipse du récit attendu²⁶, nous passons sans transition du début d'un conte à ce qui pourrait être sa morale :

a) *rupture de l'ancrage énonciatif*, d'abord : même si « là » est un adverbe anaphorique et si « ils » réfère à ce qui précède

25. Pour le détail de cette hiérarchie séquentielle, voir J.-M. Adam, 1987, et J.-M. Adam et A. Petitjean, 1989.

26. Le récit manque ici comme la chaise ducale reste vide : place destinée au lecteur lui-même, bien sûr.

sans préciser toutefois s'il s'agit des habitants seulement ou de l'ensemble des éléments nominaux du second paragraphe, le présent (il ne s'agit pas d'un présent de narration) et la deuxième personne du pluriel introduisent une irruption du « discours », c'est-à-dire de l'ancrage déictique dans l'espace de « réalité » (R) du locuteur et du lecteur²⁷.

b) *double rupture référentielle*, ensuite, malgré l'anaphore pronominale vague déjà signalée (« ils ») :

— *rupture temporelle et sémantique* : les événements ne sont plus repérés dans le temps du conte, les uns par rapport aux autres, mais dans le présent de l'ici-maintenant de l'énonciation, par rapport au « vous » du lecteur, soit une série de changements non négligeables, puisqu'ils touchent les conditions de validité des propositions dans l'espace R.

— *rupture spatiale* : il ne s'agit plus à présent du monde du conte, mais du monde qui fait partie de l'espace R du locuteur, monde (« l'Europe ») repéré par rapport au lecteur (« près de chez vous »).

La dernière phrase (P6) comporte une anaphore : « ce pays » renvoie à « un pays », mais cette marque de cohésion textuelle est emportée par la forte progression : la rupture de la logique initiale de la représentation, avec ses conditions spécifiques de validité des propositions assertées. Deux représentations s'affrontent : celle de l'espace fictif du « il était une fois » et celle de l'espace actuel du « existe vraiment ! ». Soulignons la double modalisation de cette dernière assertion : modalisation par l'adverbe et par l'exclamatif.

Enfin, le commentaire : « le plus beau de l'histoire » reconnaît bien la catégorie textuelle initialement introduite et finalement avortée.

Dans l'analyse du dernier paragraphe, il faut insister sur le rôle du connecteur « car » chargé de lier P5 (proposition) et P6 (proposition q). La présence de « car » s'explique par le fait que l'énonciation de la proposition p (P5) est rendue incongrue en l'absence du récit attendu (du noyau narratif du conte). La

27. Rappelons que Benveniste définit ainsi ce type d'énonciation de discours : « Toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (p. 242 des *Problèmes de linguistique générale*).

proposition *q* vient justifier cette énonciation. P6 se divise, en fait, en une proposition évaluative (« le plus beau de l'histoire ») et une proposition argumentative (*q*) : « ce pays existe vraiment ! ». Cet argument *q* est présenté en faveur de l'assertion de *p*. En effet, les conditions de validité posées en *q* rendent possible l'ancrage déictique de *p* : « Ce qu'exige "car", c'est que le locuteur s'investisse dans l'assertion *q*, c'est-à-dire qu'il l'accomplisse (ou la réaccomplisse) dans le mouvement même de sa parole » (O. Ducrot, 1983, p. 179)²⁸. En d'autres termes, cette assertion permet de légitimer, en toute fin de texte, une rupture difficilement acceptable en raison de l'ellipse du conte.

Venons-en au dernier mouvement de ce texte publicitaire, à savoir le glissement d'« un pays » à « ce pays », puis « le grand-duché de Luxembourg ». En passant de la fiction (M) à la réalité (R), il faut bien voir que le « pays » garde ses parties et ses propriétés initiales euphoriques. Mais à celles-ci s'ajoute la fiction qui devient une nouvelle propriété : le grand-duché de Luxembourg, c'est une fiction devenue réalité et, si le conte amorcé a été interrompu, c'est parce que la réalité *est* ce conte. L'espace R *est* l'espace M. C'est dans R, en quelque sorte, que le lecteur est invité à prolonger M.

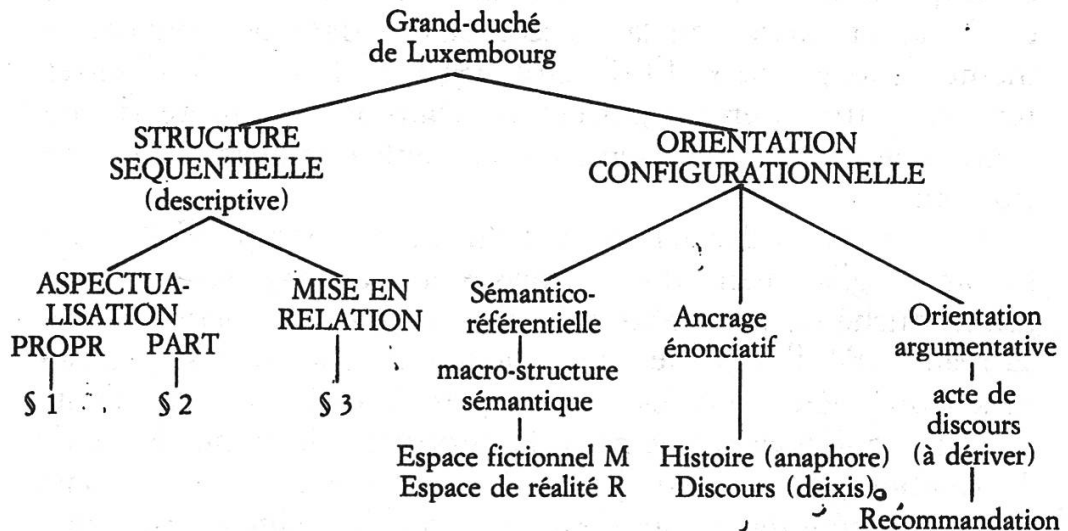
La description initiale du « charmant petit pays » devient, par affectation d'un nouveau thème-titre (nom propre), celle du grand-duché. Le schéma de la structure séquentielle de la description du « charmant petit pays » devient donc celle du grand-duché de Luxembourg, nom propre à placer en position de thème-titre, en haut de la structure.

La dernière phrase (P6) établit à la fois l'orientation argumentative et la macro-structure sémantique du texte en insistant sur le processus de positivation : le fait qu'un tel pays existe vraiment ne peut être interprété que comme une recommandation à aller le visiter. Ceci est, bien sûr, confirmé par le coupon

28. Soulignons que l'étymologie confirme cette description sémantique du connecteur *car* : on peut parler, avec O. Ducrot, d'un ablatif du pronom interrogatif : *quare* = « à cause de quelle chose ? » : « A l'origine de *p car q*, on aurait ainsi une sorte de dialogue cristallisé en monologue. L'emploi de *car* aurait donc à sa base un procédé rhétorique courant qui consiste à faire comme si quelqu'un vous posait les questions auxquelles on a envie de répondre » (1983, p. 177).

réponse situé en bas, à droite, du document et l'indication du producteur du message.

Le schéma de synthèse suivant tente de présenter les divers aspects de la signification complexe du texte étudié en soulignant les divers modules dont il a été question.



On voit que le texte n'est pas une structure statique, mais qu'il porte traces d'une orientation configurationnelle qui impose de soumettre la séquence descriptive à un ajustement global déterminé, en dernière instance, par l'interaction. Celle-ci est marquée de façon privilégiée dans l'acte de discours à dériver. Ajoutons que, dans le cadre d'une logique de l'action, c'est bien le texte global qui fait sens. Ce document présente l'intérêt de lier texte et action, l'action ici demandée (coupon à découper et à envoyer, donc envisager de se rendre dans le grand-duché) implique une indication sur la façon dont le texte doit être compris-interprété et cela sans la moindre ambiguïté²⁹.

29. Je remercie Sylvie Durrer et Françoise Revaz pour leur relecture attentive et amicale ainsi que pour leurs remarques sur les premiers états de ce travail.

RÉFÉRENCES

- Adam, J.-M., 1984 : *Le récit*, Que sais-je ? 2149, PUF, Paris.
- 1985a : *Le texte narratif*, Paris, Nathan.
- 1985b : *Pour lire le poème*, Bruxelles, De Boeck-Westmael.
- 1986 : « Dimensions séquentielle et configurationnelle du texte », *Degrés*, 46-47, Bruxelles.
- 1987a : « Textualité et séquentialité. L'exemple de la description », *Langue française*, 74, Paris, Larousse.
- 1987b : « Types de séquences textuelles élémentaires », *Pratiques*, 56, Metz.
- Adam, J.-M. & Petitjean, A., 1989 : *Le texte descriptif*, Nathan.
- Authier-Revuz, J., 1982 : « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, Université Paris-Vincennes.
- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O., 1983 : *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Bakhtine, M., 1978 : *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- 1984 : *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Bakhtine-Volochinov, V.N., 1977 : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- Bellert, I., 1970 : « On a condition of coherence of Textes », *Semiotica*, 4, La Haye, Mouton.
- Benveniste, E., 1974 : *Problèmes de linguistique générale, II*, Paris, Gallimard.
- Berrendonner, A., 1981 : *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- Caron, J., 1983 : *Les régulations du discours*, Paris, PUF.
- Combettes, B., 1986 : « Introduction et reprise des éléments d'un texte », *Pratiques*, 49, Metz.
- Culioli, A., 1973 : « Sur quelques contradictions en linguistique », *Communications*, 20, Paris, Le Seuil.
- 1984 : Préface de *La langue au ras du texte*, Atlani et al. éds., P.U. Lille.
- Denhière, G., éd., 1985 : *Il était une fois*, P.U. Lille.
- Ducrot, O., 1972 : *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- 1984 : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Eco, U., 1985 (1979) : *Lector in fabula*, Paris, Grasset pour la trad. fr.
- 1988 : *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, PUF.
- Fauconnier, G., 1984 : *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- Fayol, M., 1985 : *Le récit et sa construction*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.

- Fuchs, C., éd., 1985 : *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne, Peter Lang.
- Grésillon, A. & Maingueneau, D., 1984 : « Polyphonie, proverbe et détournement », *Langages*, 73, Larousse.
- Halliday, M.A.K. & Hasan, R., 1976 : *Cohesion in English*, Longman.
- Harris, Z.S., 1969 : « Analyse de discours », *Langages*, 13, Paris, Didier-Larousse.
- Jakobson, R., 1973 : *Questions de poétique*, Paris, Le Seuil.
- Lundquist, L., 1987 : « Cohérence : marqueurs d'orientation argumentative et programme argumentatif », *Semantikos*, vol. 9, n° 2, Paris.
- Maingueneau, D., 1984 : *Genèse du discours*, Bruxelles, Mardaga.
- Martin, R., 1983 : *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- 1985 : « Argumentation et sémantique des mondes possibles », *Revue internationale de philosophie*, 155/4.
- Meyer, M., 1986 : *De la problématologie*, Bruxelles, Mardaga.
- Nølke, H., 1985 : « Le subjonctif. Fragments d'une théorie énonciative », *Langages*, 50, Paris, Larousse.
- Pavel, Th., 1988 (1986) : *Univers de la fiction*, Paris, Le Seuil.
- Ricœur, P., 1986 : *Du texte à l'action, Essai d'herméneutique*, 2, Paris, Esprit/Seuil.
- Ruwet, N., 1975 : « Parallélismes et déviations en poésie », in *Langue, discours, société*, vol. collectif en hommage à E. Benveniste, Kristeva, Milner, Ruwet éd., Paris, Seuil.
- Slakta, D., 1977 : « Introduction à la grammaire de texte », *Actes de la session de linguistique de Bourg-Saint-Maurice*, 4-8 septembre 1977, publication du Conseil scientifique de la Sorbonne nouvelle-Paris III.
- 1985 : « Grammaire de texte : synonymie et paraphrase », in C. Fuchs 1985.
- Weinrich, H., 1974 : *Le temps*, Paris, Seuil.

